

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 16 octobre 2024

Protocole de sortie de crise et de développement de l'hôpital de Carhaix : le comité de suivi s'est à nouveau réuni le mercredi 16 octobre pour faire le point sur l'avancement des mesures.

Le préfet, la directrice générale de l'ARS, les représentants de la direction et de la communauté médicale du CHU de Brest-Carhaix, les présidents du Conseil régional et du Conseil départemental, le Maire de Brest et président du conseil de surveillance du CHU, le Maire de Carhaix, les présidents des EPCI¹ ou leurs représentants, le président du Pays COB et les Parlementaires membres ou leurs représentants (Mesdames Thomin et Havet, Monsieur Cadalen) ont participé à l'échange organisé sur la mise en œuvre des mesures prévues dans le protocole de sortie de crise et de développement de l'hôpital de Carhaix, signé le 27 octobre 2023.

Pour rappel, ce protocole a pour objectif de formaliser les actions engagées par l'Etat et de consolider les perspectives pour maintenir et développer l'offre de soins du CHU à Carhaix, traduisant son rôle essentiel pour l'accès aux soins sur le territoire en complément de la médecine libérale. Il comprend des mesures concernant la gestion des ressources humaines nécessaires au fonctionnement des services de l'hôpital de Carhaix, et particulièrement du service des urgences, ainsi que des mesures concernant le maintien et le développement d'activités hospitalières répondant aux besoins de la population et à l'évolution des prises en charge (médecine et chirurgie ambulatoire, soins palliatifs, soins dentaires, etc.).

¹ *Monts d'Arrée Communauté, Roi Morvan Communauté, Haute-Cornouaille Communauté, Communauté de communes du Kreiz-Breizh, Poher Communauté*

Contact presse
Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

1

42, boulevard Duplex
29320 QUIMPER Cedex

Cette réunion a permis au CHU de Brest-Carhaix de présenter l'ensemble des avancées concrètes depuis le début de l'année 2024, au profit de l'offre de soins :

- ouverture de l'IRM 5 jours/7 au lieu de 2 jours/7 depuis le 29 juillet 2024,
- installation au sein de l'hôpital de Carhaix d'une équipe mobile de soins palliatif le 1^{er} octobre 2024, coordonnée par l'Association des Urémiques de Bretagne (AUB) et la perspective d'ouverture d'une unité de 10 lits de soins palliatifs début 2025,
- réinstallation depuis le 30 septembre 2024 dans de nouveaux locaux de l'unité de médecine à orientation cardiologique avec recrutement de 2 nouveaux praticiens permettant le développement des consultations et la reprise de l'astreinte
- réouverture depuis le 14 octobre 2024 des lits de soins médicaux de réadaptation (SMR) et d'unité de soin de longue durée (USLD) grâce au recrutement des personnels nécessaires,
- travaux de modernisation du site de l'hôpital, débutant fin 2025/début 2026 et aboutissant en 2026 à l'extension de l'offre d'odontologie (augmentation de 2 à 5 du nombre de fauteuils dentaires), à la rénovation du plateau technique interventionnel (chirurgie ambulatoire, endoscopie) et de l'unité de soins continue. Il est également prévu ensuite, à compter de 2026, la rénovation du service des urgences.

L'ensemble de ces avancées, saluées en séance traduisent l'engagement constant des équipes du CHU Brest-Carhaix au service de la population du territoire.

Concernant les urgences, les participants ont exprimé le regret de ne pas avoir vu se concrétiser les recrutements espérés permettant la sortie progressive de la régulation, qui est un des objectifs du protocole signé en octobre 2023. A ce jour les perspectives de recrutement d'urgentistes ne suffisent pas à couvrir les plannings des sites de Carhaix et de Brest qui permettraient de lever l'accès régulé, malgré la mobilisation de tous les acteurs du territoire et toutes les actions entreprises sur l'attractivité.

Pour autant, grâce, notamment, aux perspectives de renfort via l'accueil de médecins étrangers en formation sur le site de Brest, la coopération entre les différentes spécialités médicales ou encore le renforcement des protocoles de délégation entre médecins et infirmiers, l'objectif de conforter le service et de réduire l'accueil régulé aux urgences est réaffirmé.

Les données chiffrées d'activités de l'hôpital de Carhaix ont également été présentées. Depuis la mise sous régulation, elles traduisent assez logiquement **une baisse des passages aux urgences** corrélée toutefois à une **augmentation des admissions directes entre 2023 et 2024**, dispositif permettant d'éviter aux patients de passer par les urgences pour être hospitalisés.

D'après les éléments d'analyse des appels au centre 15, il s'avère que, pour les prises en charge urgentes, des patients ont été orientés aux CH de Morlaix et Quimper principalement.

Il est également important de rappeler que **60% des appels font l'objet d'un simple conseil ne nécessitant pas de prise en charge médicale** et que les **préconisations de consultation en médecine générale ont augmenté de 37% entre 2023 et 2024**. Par ailleurs, les **urgences vitales demeurent assurées grâce au maintien d'une ligne de SMUR 7j/7 24H/24**.

Pour rappel, l'accès régulé aux urgences de l'hôpital de Carhaix ne signifie pas que le service est fermé. L'accueil est garanti pour les venues spontanées et l'appel préalable au 15 permet d'avoir une première réponse médicale immédiate et, si besoin, d'être bien orienté par rapport à sa situation de santé.

Il a été également précisé que **des travaux relatifs à l'organisation des équipes médicales sont en cours** notamment via la constitution d'une fédération médicale territoriale dans le cadre du Groupement Hospitalier du Territoire (GHT) Bretagne Occidentale.

Le prochain comité qui se réunira début 2025 permettra un suivi actualisé des mesures et de l'avancement des projets de développement du site.